

L'ADAL certifie que la société :

SVPM

ZI de la Paix

85290 Saint-Laurent-sur-Sèvre – FRANCE

Certificat n° QL-031

Pour la **ligne horizontale** de son installation située à la même adresse,

Respecte les exigences du Référentiel de certification **QUALILAQUAGE®** dont le programme de certification se trouve sur le site Internet de l'ADAL et est autorisée à utiliser la marque et le logo **QUALILAQUAGE®** pour le procédé de traitement et de thermolaquage de l'aluminium répondant à la certification **QUALILAQUAGE®**.

La certification **QUALILAQUAGE®** répond aux prescriptions de la norme NF P 24-351 et de la norme NF EN 12206-1.



Qualilaquage®

Traitement de surface
de l'aluminium

Certifié

Date de certification initiale : 01/01/2023

Date de fin de validité du certificat : 31/12/2023

Paris, le 22 décembre 2022

Mélanie Grammaticopoulos
Déléguée Générale de l'ADAL

*Ce certificat est nominatif et ne peut être transféré à un tiers. Seule l'ADAL, organisme certificateur accrédité par le COFRAC, est habilitée à distribuer la marque **QUALILAQUAGE®**. Un droit d'usage de la marque par les concepteurs et fabricants peut être obtenu, sous réserve du respect des conditions d'obtention et d'utilisation.*